

## FICHE DE PROJET : ZONE DE POLICE

### Guide d'inspiration pour la prévention de la violence sexuelle et sexiste dans l'espace public



**Direction Sécurité Locale & Police**  
**SPF Intérieur**

Zone de police Saint-Nicolas (Flandre orientale)	
<b>Type de prévention</b>	Inspecteurs en charge des faits de mœurs au niveau local.
<b>Correspondant</b>	CP Els De Ridder : <a href="mailto:Els.DeRidder@police.belgium.eu">Els.DeRidder@police.belgium.eu</a>
<b>Contexte dans lequel le projet a été développé</b>	Suite à la coopération avec le ZSG, nous étendons notre dispositif 'inspecteurs en charge des faits de mœurs' à un ancrage local, en plus de la permanence du ZSG.
<b>Philosophie</b>	Toute déclaration de violence sexuelle, quelle qu'en soit la nature, doit être traitée avec toute l'attention requise et l'empathie voulue par des personnes formées à cet effet et capables de garantir un suivi de qualité.
<b>Description du projet :</b>	Dans la zone de police de Saint-Nicolas, 14 inspecteurs en charge des faits de mœurs et formés à cet effet contribuent à la permanence du ZSG. En outre, une permanence locale est assurée, qui n'est pas combinée à d'autres services, pour traiter les signalements et déclarations à l'échelon local. Les inspecteurs en charge des faits de mœurs ne s'occupent pas seulement des viols ou des agressions sexuelles, mais de TOUTES les formes de violence sexuelle (comportement sexuellement transgressif), qui sont enregistrées par ces personnes spécialisées.
<b>Public(s) cible(s)</b>	TOUTES les victimes de violences sexuelles, quels que soient leur sexe, leur origine, leur âge, leur classe sociale, ...
<b>Objectifs</b>	Les victimes sont accueillies de manière appropriée dans un environnement adéquat. L'assistance est centrale, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la police. La déclaration éventuelle sera programmée en fonction de l'emploi du temps de la victime. L'action de l'inspecteur en charge des faits de mœurs garantit une approche empathique sans tomber dans l'apitoiement, produit un procès-verbal de qualité permettant d'engager des poursuites/l'identification de l'auteur. La victime bénéficie d'une aide efficace dans différents domaines. Cette approche permet d'éliminer la victimisation secondaire.
<b>Partenaire(s)</b>	Parquets.
<b>Évaluation</b>	Ce dispositif est perçu comme très efficace. Des victimes d'autres communes/villes s'adressent également à nos inspecteurs en charge des faits de mœurs, car notre dispositif est connu en dehors de Saint-Nicolas.
<b>Budget</b>	En dehors de la formation et de la planification de la permanence, aucun budget supplémentaire n'est prévu.
<b>Formation et ateliers existants</b>	Formation des inspecteurs en charge des faits de mœurs, réunion semestrielle d'évaluation interne avec des orateurs invités (possibilité de réunions intermédiaires si nécessaire).
<b>Effort supplémentaire</b>	La campagne contre les violences sexuelles a été diffusée en octobre 2022. Cette campagne s'adressait à toutes les victimes de violence domestique, quelle que soit la forme de violence et quelle que soit la victime. La violence



sexuelle y a été également abordée dans ce cadre. L'objectif est d'accroître la propension à signaler les faits, non seulement à la police, mais aussi par d'autres voies.